

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

1 **Intitulé du module** **Travail de bachelor - Méthodologie/Projet** **2023-2024**

Code T.TS.SO354.TBaEE.F.23	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres		
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Autres

2 Organisation Crédits ECTS * 15	Langue <input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français <input type="checkbox"/> français - anglais	<input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français - allemand
--	---	--

3 Prérequis <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input type="checkbox"/> Pas de prérequis <input checked="" type="checkbox"/> Autres
--

Autres prérequis

Avoir validé l'ensemble des modules fondamentaux au sens du PEC20, y compris le module Intervention et professionnalité 1 (Intv1) ainsi que la première période de formation pratique (FP1).

Dans l'attente des résultats des examens, une inscription sous réserve au module est possible avec un délai ultime au 17 juillet pour confirmer l'inscription.

4 **Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ***
Compétences visées

- 1) Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.
- 2) Évaluer leurs propres ressources et leurs limites dans les dimensions cognitives, émotionnelles, corporelles et sociales, et identifier leurs besoins en matière de professionnalisation.
- 3) Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et l'autodétermination des individus, groupes et communautés.
- 4) Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.
- 5) Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.
- 6) Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.
- 7) Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion d'administration et de coordination.

- Intégrer et approfondir des aspects liés aux champs professionnels.
- Développer la capacité à problématiser une question, à se référer à des cadres théoriques actualisées et des méthodes pertinentes de récolte et d'analyse des données.
- Favoriser les capacités d'analyse, une prise de distance critique, un approfondissement et une intégration des connaissances acquises au cours de la formation.
- Exercer une démarche méthodologique rigoureuse.
- Développer les capacités de communication et d'argumentation à l'oral et à l'écrit dans le processus de réalisation et dans la restitution finale.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

5 Contenu et formes d'enseignement *

Contenu

Les objectifs du module Travail de Bachelor contribuent à l'acquisition de l'ensemble des compétences attendues en fin de formation. Le travail réalisé constitue une initiation encadrée à une démarche de recherche comprise dans un sens large. Celui-ci doit être orienté vers l'exploration et l'analyse de phénomènes ou de composantes du travail social ou de son contexte. Le choix de la problématique appartient aux étudiant-e-s. Il repose à la fois sur des réflexions théoriques et conceptuelles ainsi que sur un travail empirique.

Le module Travail de Bachelor est articulé autour des contenus suivants :

- Introduction à la recherche
- Formulation d'une question de recherche
- Recherche et analyse de littérature scientifique
- Introduction à des techniques d'entretien et d'observation, à des fins de recherche.

Formes d'enseignement

Le module Travail de Bachelor équivaut à 15 crédits ECTS et englobe deux parties :

Première partie : TBa : méthodologie de recherche et projet (6 ECTS) – Semestre d'automne
Cette partie est consacrée à l'élaboration du projet et la récolte des données.

Deuxième partie : TBb : réalisation et soutenance (9 ECTS) – Semestre de printemps
Cette partie est consacrée à la réalisation et la soutenance du travail.

En amont du module, des étapes de préparation se déroulent au semestre précédant la partie TBa : elles concernent notamment une présentation générale du TB ; ensuite, au S6, l'annonce à la ComTB de la part de l'étudiant-e de la thématique envisagée, le type de TB (usuel/audiovisuel, voir infra chap. 8 Remarques) et la composition du groupe.

Le délai maximal pour soutenir le TB est la semaine 35.

L'ensemble du processus TB se déroule au sein de « communautés de travail » constituées de groupes ayant un fil rouge thématique et/ou méthodologique qui les relie. Un-e même enseignant-e ou un binôme d'enseignant.e.s est attribué-e à chaque communauté pour accompagner les étudiant-e-s du début à la fin de la réalisation du TB.

Les étudiant-e-s effectuent leur travail de Bachelor par groupe de 2 à 4 personnes (sur demande motivée, adressée à la personne responsable de la ComTB une dérogation à l'obligation de réaliser le TB en groupe peut être accordée, voir infra chap. 8 Remarques).

Présence

La présence aux cours du module TBa n'est pas obligatoire. Elle est toutefois vivement recommandée.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

Première partie : TBa : méthodologie de recherche et projet

Dans le cadre du TBa, les étudiant-e-s sont amené-e-s à rédiger un projet de TB.
Ce document écrit est soumis à l'évaluation du/de la directeur-riche TB. Des commentaires visant à orienter la poursuite du TB peuvent être formulés.

Les critères d'évaluation du projet TB sont les suivants :

- Clarté de la problématique et des questions de recherche.
- Pertinence et qualité des perspectives théoriques et conceptuelles.
- Adéquation de la démarche méthodologique proposée.
- Pertinence et actualité des premiers éléments de la liste de références.
- Éthique, faisabilité et planification réaliste de la recherche.
- Qualité de l'écriture, y compris forme et structure du texte.

Le projet TB est évalué par la décision « acquis » / « non acquis ».
Le non-respect des échéances fixées par la Com TB entraîne l'échec au TBa.
La validation du projet TB constitue un prérequis à la poursuite du parcours TB.

Deuxième partie : TBb : réalisation et soutenance

Dans le cadre du TBb, les étudiant-e-s sont amené-e-s à remettre le document écrit final du Travail de Bachelor et à défendre leur travail oralement devant un jury de trois personnes lors d'une soutenance publique.
Le Travail de Bachelor ainsi que la soutenance orale sont soumis à une évaluation et donnent lieu à une note unique et identique pour l'ensemble du groupe.

Le Travail de Bachelor est évalué selon 5 axes par chacun des membres du jury de manière individuelle :

- 1) Aspects liés à la forme et à la structure
- 2) Aspects théoriques et conceptuels
- 3) Aspects méthodologiques
- 4) Aspects liés à la réflexion sur la pratique professionnelle
- 5) Aspects liés aux apprentissages et au processus réalisés

La soutenance du Travail de Bachelor est évaluée selon 5 critères par le jury de manière concertée :

- 1) Maîtrise du sujet
- 2) Présentation pertinente des résultats
- 3) Réflexion critique sur les apprentissages
- 4) Qualité de la présentation
- 5) Qualité des réponses aux questions du jury

La validation du module TB implique la validation des deux parties (TBa et TBb) qui la composent.
La note finale du module TB est celle attribuée au terme de la deuxième partie (TBb). Si celle-ci est comprise entre A et E, elle permet l'acquisition de 15 crédits ECTS.

Le processus de validation du module TB aboutit après la soutenance, par le dépôt du document final.
Le non-respect des échéances fixées par la Com TB entraîne l'échec au TBb.

Modalités de répétition :

Première partie : TBa : méthodologie de recherche et projet

Une première version du projet de TB est soumise à le/la directeur-riche TB au cours de la partie TBa, selon le calendrier communiqué au début du module.

Le projet TB est jugé suffisant : La mention « acquis » est validée. Le parcours TB peut se poursuivre. Le projet TB est jugé insuffisant : Le groupe TB peut retravailler son projet et le soumettre une nouvelle fois jusqu'au lundi de la semaine 7.

Si le projet TB retravaillé est à nouveau considéré comme insuffisant, les étudiant-e-s obtiennent la mention « non acquis » au module TBa. L'échec au module ne permet pas la poursuite du parcours TB.
Deux options sont alors proposées aux étudiant-e-s :

- Le groupe TB peut répéter la partie TBa au semestre d'automne suivant.
- Le groupe TB peut répéter l'évaluation au semestre d'automne suivant, selon le calendrier fixé par la Com TB.

Dans les deux cas de figure, un nouveau projet TB doit être déposé et évalué. Il n'est pas possible de réaliser le TBb tant que le projet TB n'est pas validé.

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Deuxième partie : TBb : réalisation et soutenance

Si au terme de la soutenance, le groupe TB obtient la note F (insuffisant), le module Travail de Bachelor est en échec et les crédits ECTS associés ne sont pas octroyés. Le groupe TB a la possibilité de retravailler son document et de soutenir une seconde fois, pour autant que le délai-cadre de fin de formation le permette.

Note après répétition comprise entre A et E : Le module TB est validé et les 15 crédits octroyés.
Note après répétition correspond à F : Le module TB est définitivement échoué.

En cas d'échec à la répétition de l'une des deux parties (TBa ou TBb), l'échec au module Travail de Bachelor est définitif.

7	Modalités de remédiation *	7a	Modalités de remédiation (en cas de répétition) *
	<input type="checkbox"/> remédiation possible		<input type="checkbox"/> remédiation possible
	<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation		<input checked="" type="checkbox"/> pas de remédiation
	<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)		<input type="checkbox"/> Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 Remarques

Travail de Bachelor audiovisuel :

Le format de réalisation du TB peut être usuel ou audiovisuel.

Pour réaliser un TB audiovisuel, les étudiant-e-s doivent démontrer l'acquisition au préalable de connaissances en audiovisuel suffisantes. L'autorisation de la Com TB de réaliser un TB audiovisuel est délivrée uniquement lorsqu'il est démontré que la production d'images est une plus-value pour étudier la question sociale traitée.

Réalisation individuelle du Travail de Bachelor :

Une dérogation à l'obligation de réaliser le TB en groupe peut être accordée en suivant la procédure suivante :

- Présenter une demande écrite motivée des raisons factuelles expliquant le souhait de réaliser un travail individuel. Les éléments liés au parcours ou au profil de l'étudiant-e pouvant être pris en compte pour la décision (projet de mobilité, vie familiale, problèmes de santé, emplois) sont énoncés dans cet argumentaire.
- Une description du projet spécifique doit accompagner le courriel.

Les demandes de dérogation doivent être transmises à la responsable de la Com TB au moins deux semaines avant le début du module TBa. Le non-respect du délai entraîne le refus de la requête.

Dynamique de groupe :

Les difficultés éprouvées au sein d'un groupe TB doivent être communiquées à la responsable de la ComTB et à le/la directeur-riche TB. Les situations sont examinées au cas par cas.

Plagiat :

Les travaux de Bachelor peuvent être soumis à un logiciel de détection du plagiat.

Le plagiat est considéré comme une faute au sens de l'art. 29 al. 1 du Règlement relatif à la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO et à l'article 87 du règlement d'organisation de la HES-SO Genève du 10 décembre 2013. Il entraîne la non-acquisition des crédits ECTS correspondants.

Informations complémentaires :

L'ensemble des informations concernant le processus TB, l'organisation des modules, la planification et le déroulement de la soutenance ainsi que les échéances à respecter sont détaillés dans le « Guide pratique : règles et réalisation TB de la filière TS PEC20 (FEE) », disponible sur le site internet de la HETS-Genève ainsi que sur la plateforme Moodle du cours.

9 Bibliographie

Une bibliographie méthodologique est disponible sur la plateforme Moodle du cours.

10 Enseignant-e-s

Armbruster Elatifi Ulrike
Földhazi Ágnes
Romagnoli Simone

Responsable de module *
Ágnes Földhazi

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

Descriptif validé le *
18 septembre 2023

Descriptif validé par *
Sophie Rodari, responsable de filière